

# Agglo rama

agglo-boulonnais.fr

Le magazine de



# L'AGGLO, UNIE ET SOLIDAIRE, FACE À LA CRISE

Nos agents de collecte, venus klaxonner pour témoigner de leur soutien au personnel du Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer

actualités #spécial COVID19



Communication sur la situation sanitaire



L'agglomération en soutien de nos entreprises



Les marchés de nos communes



Face à la crise, les services essentiels à la population

Baincthun • Boulogne-sur-Mer • La Capelle-les-Boulogne • Condette • Conteville-lez-Boulogne • Dannes • Echinghen • Équihen-Plage  
Hesdigneul-les-Boulogne • Hesdin-l'Abbé • Isques • Nesles • Neufchâtel-Hardelot • Outreau • Pernes-les-Boulogne • Pittefaux • Le Portel  
Saint-Étienne-au-Mont • Saint-Léonard • Saint-Martin-Boulogne • Wimereux • Wimille

## Actualités #spécial COVID19

- p4** Communication sur la situation sanitaire : de la coordination, de la cohérence, de la transparence  
Les masques Garridou : merci aux couturier(ères)s boulonnaises !
- p6** Fonds d'urgence économique : l'agglomération en soutien de nos entreprises
- p8** Les marchés de nos communes, un maillon indispensable pour les habitants et les producteurs locaux
- p9** Nos agents de la collecte, tous les jours sur le terrain pour garantir la salubrité publique
- p10** Face à la crise, les services essentiels à la population s'adaptent
- p12** Initiatives, solidarités... une aggro unie et ingénieuse !
- p15** Dans les communes
- p17** Mise en place d'un dépôt de déchets verts à la déchetterie de Saint-Léonard
- p18** Le Boulonnais vu du ciel : Le Portel/Outreau/Boulogne-sur-Mer



**Communauté d'agglomération du Boulonnais**

[www.agglo-boulonnais.fr](http://www.agglo-boulonnais.fr)

**Communauté d'Agglomération du Boulonnais**

1, boulevard du Bassin Napoléon - B.P. 755

62321 Boulogne-sur-Mer CEDEX

Tél : 03 21 10 36 36 - Fax : 03 21 87 48 94

Saisine par voie électronique : [requete@agglo-boulonnais.fr](mailto:requete@agglo-boulonnais.fr)  
(plus d'infos sur la page Contact de notre site)

[www.agglo-boulonnais.fr](http://www.agglo-boulonnais.fr)

**contact**



**INFO COLLECTE**

**Pour tout renseignement concernant le ramassage des ordures ménagères :**

**0800 072 772**

Service & appel gratuits

**INFO TOURISME**

**Office de Tourisme du Boulonnais Côte d'Opale**

15, boulevard du Bassin Napoléon  
62200 Boulogne-sur-Mer

Tél. : 03 21 10 88 10

**Le Boulonnais en Côte d'Opale**

[www.boulonnaisautop.com](http://www.boulonnaisautop.com)

Directeur de la publication : Frédéric CUVILLIER,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais

Rédaction : Amélie WAQUET, Stéphanie LECOMTE, Alain MONTIGNY

Photos : Yoann GUILLOU, David SEBILLE

Maquette : Service Communication

Impression : SIB Imprimerie

Zone Industrielle de la Liane - BP 343  
62205 Boulogne-sur-Mer CEDEX

N° ISSN : 1951-2228





**Frédéric CUVILLIER**  
Président de l'Agglomération  
Maire de Boulogne-sur-Mer  
Ancien Ministre

## MOBILISÉS ET SOLIDAIRES FACE À LA CRISE

Face à cette crise sanitaire sans précédent la Communauté d'agglomération du Boulonnais et les 22 communes qui la composent, sont plus que jamais à pied d'œuvre pour relayer, appliquer les décisions de l'Etat en s'adaptant à la situation locale.

Dans toutes les communes des initiatives voient le jour. Maires, équipes municipales, agents territoriaux et habitants, toutes les bonnes volontés s'agrègent et font preuve de créativité, de solidarité et d'inventivité.

L'agglomération assure la mise en œuvre d'un plan de continuité de l'action publique – avec le soutien précieux des agents territoriaux en garantissant les missions essentielles à la population : collecte des déchets, eau et assainissement, logement...

Par ailleurs, l'agglomération a créé une cellule de crise économique et plusieurs mesures visant à accompagner les petites entreprises et indépendants à traverser cette crise ont été mises en place. De même, un plan de soutien à la filière pêche et produits de la Mer est coordonné pour

que nos entreprises de Capécure puissent poursuivre leurs activités et fournir aux français le poisson frais Boulonnais.

Le territoire Boulonnais est plus que jamais uni et solidaire dans cette épreuve. Toutes les semaines avec l'ensemble des maires nous nous réunissons, avec les précautions nécessaires, pour échanger et harmoniser les dispositifs visant à protéger, rassurer et assurer à nos populations les services publics essentiels.

Il est à saluer l'engagement de l'ensemble des personnels intercommunaux et communaux qui répondent au quotidien et sur le terrain, aux besoins de nos populations avec solidarité et sens des responsabilités.

Merci à eux, agents de collecte, agents de propreté, personnels au service des plus vulnérables. Merci aux entreprises de Capécure, aux commerçants, aux producteurs. Merci à tous les soignants, personnels du centre Hospitalier, de la Clinique, de la médecine de Ville. Merci aux pompiers, forces de l'ordre, ambulanciers, à tous ceux qui, tous les jours, font preuve d'une solidarité exemplaire au service des habitants de notre agglomération !

“ **LE TERRITOIRE BOULONNAIS EST PLUS QUE JAMAIS UNI ET SOLIDAIRE DANS CETTE ÉPREUVE** ”



## ON DIT TOUS MERCI !

Pour dire merci aux soignants et à tous ceux qui sont en "première ligne" face au Covid19, les moyens ne manquent pas : certains ouvrent leur fenêtre chaque soir à 20h pour applaudir, d'autres accrochent un linge de couleur à leur balcon (voir page 12), certains commerçants offrent repas et gourmandises, les gens de la collecte ont défilé devant l'hôpital (notre couverture),... mais la façon plus originale de le faire est sans conteste celle choisie par l'équipage de Nausicaá au fond du grand bassin du Centre National de la Mer au milieu des poissons dont la fabuleuse raie manta !



Eric FODZO, Président de la commission médicale d'établissement, Frédéric CUVILLIER, Président de la CAB et Yves MARLIER, Directeur du CHB

## COMMUNICATION SUR LA SITUATION SANITAIRE : DE LA COORDINATION, DE LA COHÉRENCE, DE LA TRANSPARENCE

Frédéric CUVILLIER, Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de Boulogne a mis en place une cellule de coordination au CHB visant à communiquer de manière responsable, en coordination avec le corps médical. Les conférences de presse hebdomadaires assurent à la population une information transparente et contrôlée de la situation sanitaire du territoire Boulonnais.

### POINT DE SITUATION EN DATE DU 10 AVRIL

- L'organisation du Centre Hospitalier est en place. **Les stocks de matériels de protection sont approvisionnés.** De même, les équipements nécessaires pour les tests PCR et tests sérologiques seront opérationnels dans les prochaines semaines afin de répondre aux dispositions qui seront demandées par l'Agence Régionale de Santé.
- **La situation boulonnaise est stable** : sur les 18 lits disponibles en service de réanimation, 7 sont occupés par des patients COVID 19, et 2 décès supplémentaires sont à déplorer, (patients âgés de 90 et 92 ans), portant à 5 le nombre de décès depuis le début de l'épidémie.
- Le Centre Hospitalier de Boulogne a été appelé afin de venir en renfort d'**un établissement privé, EHPAD sur le boulonnais** qui faisait état de cas potentiels COVID 19. Sur les 100 pensionnaires, 15 ont été diagnostiqués potentiellement atteints du COVID 19 et 8 ont été hospitalisés.
- **Notre territoire n'a pour l'instant pas atteint de pic épidémique**, mais il est essentiel de poursuivre avec sérieux le confinement et le respect scrupuleux des mesures barrières afin de maintenir cette stabilité le plus longtemps possible.

Le directeur de l'Hôpital a rappelé l'importance de continuer à se faire soigner pour d'autres pathologies. **L'hôpital n'est pas dangereux**, toutes les mesures sont prises pour permettre aux patients d'accéder aux urgences et services de médecine dans les meilleures conditions.

Cette conférence de presse, fut aussi l'occasion d'alerter sur la nécessité pour les familles ou parents isolés en difficulté pendant ce confinement de faire appel aux services de l'hôpital afin de bénéficier d'un accompagnement psychologique.

**Les comptes-rendus de ces points réguliers à la presse sont à retrouver sur le site de la Communauté d'agglomération du Boulonnais :**  
[www.agglo-boulonnais.fr](http://www.agglo-boulonnais.fr)

## LES MASQUES GARRIDOU MERCİ AUX COUTURIER(ÈRES)S BOULONNAISES !

Face au manque de masque dans la crise sanitaire que traverse notre pays, un formidable élan de solidarité s'est mis en place pour fabriquer des masques en tissu de type GARRIDOU, développé par le CHU de Lille.

Afin de fournir des masques aux personnes les plus exposées, qui œuvrent au quotidien dans notre ville : aides ménagères, personnel du CCAS, bénévoles d'association en soutien aux plus fragiles, personnel de propreté, collecte des déchets... la ville de Boulogne-sur-Mer en partenariat avec le Centre Hospitalier de Boulogne a souhaité commander des kits à assembler.

Sous l'égide de l'association "les masques en côte d'opale" qui coordonne l'opération, cette démarche a été élargie à l'ensemble de l'agglomération sur proposition de Frédéric Cuvillier aux 22 maires du territoire.

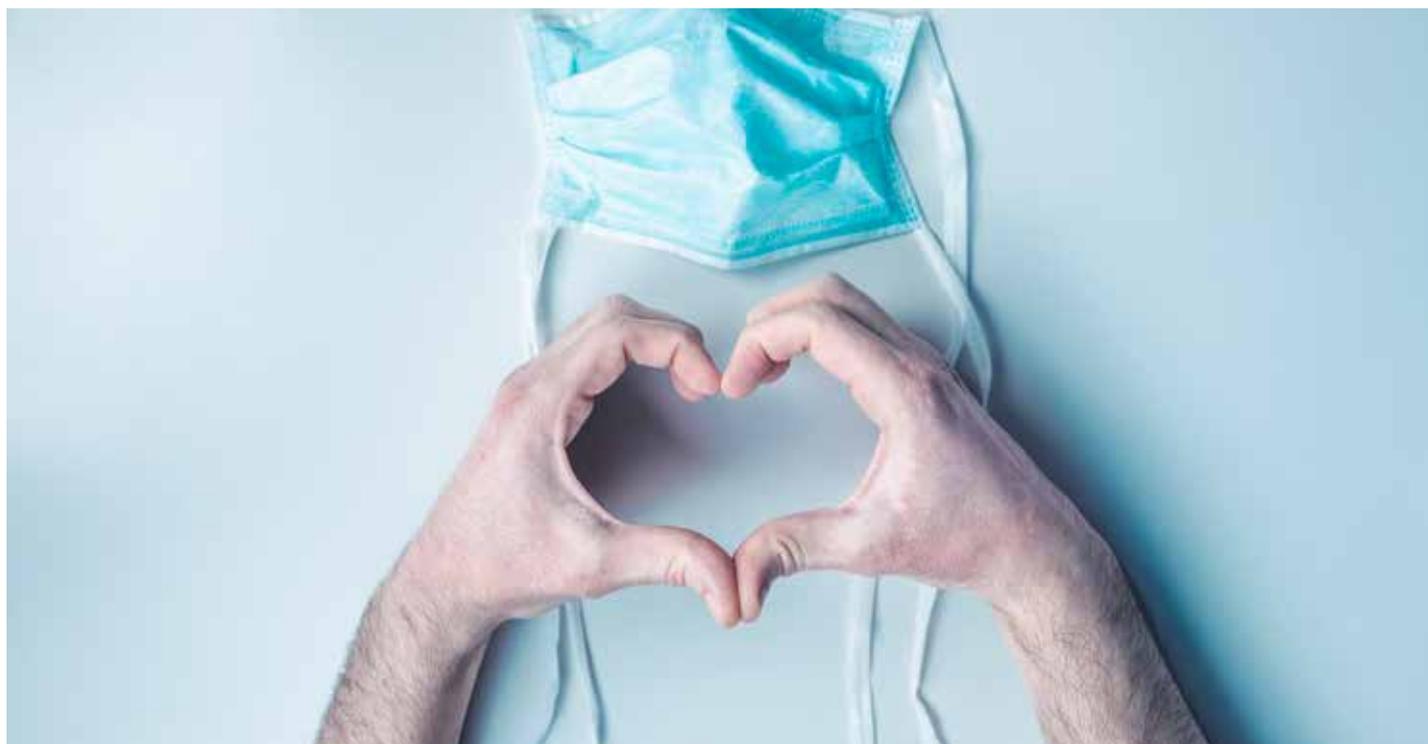
Ces kits seront remis aux couturiers, couturières expérimentés bénévoles, afin de produire 3.000 premiers masques. Ces masques seront, comme l'exige le cahier des charges, contrôlés par le CHU de Lille. En effet, c'est la combinaison validée par le CHU de Lille d'un patron et de tissus spécifiques qui garantit l'efficacité testée du modèle GARRIDOU®.

Par ailleurs, cette première commande permettra de tester le dispositif, d'évaluer les capacités de production du territoire et les délais, et pourra ainsi être renouvelée régulièrement pour répondre aux besoins de protection de nos habitants.

**Renseignements directement auprès de votre mairie, auprès du CCAS de la Ville de Boulogne-sur-Mer au 03 21 87 96 01 ou sur <https://des-masques-en-cotedopale.fr/>**

Les bénéficiaires des masques seront dans un premier temps établis selon une liste validée par le Centre Hospitalier.





# MERCI !

**A tous les personnels soignants,  
A tous les personnels de l'hôpital,  
de la clinique, de la médecine de ville,  
A nos agents de la collecte, de la propreté,  
des centres de tri,  
Aux pompiers, ambulanciers, brancardiers,  
Aux forces de l'ordre,  
Aux bénévoles, aux associations  
au contact des plus fragiles,  
A ceux qui travaillent pour assurer  
les besoins essentiels à la population,  
A tous ceux, en première ligne face à la crise.**

## ÉCONOMIE

## FONDS D'URGENCE ÉCONOMIQUE : L'AGGLOMÉRATION EN SOUTIEN DE NOS ENTREPRISES

Dans le Boulonnais, comme partout en France, les entreprises souffrent de cette crise sanitaire majeure. Des dispositifs État ou Région existent, mais le Président de la CAB, Frédéric Cuvillier a souhaité que l'agglomération puisse apporter une aide supplémentaire aux entreprises boulonnaises. Un fonds d'urgence économique d'un montant de 300.000 euros a été immédiatement créé et différentes mesures d'accompagnement mises en place.



Photo©Philippe Lecocq

### #COVID19 | ÉCONOMIE

#### LES MESURES D'AIDE ÉCONOMIQUE MISES EN PLACE PAR L'AGGLOMÉRATION BOULONNAISE

**UN FONDS D'URGENCE ÉCONOMIQUE  
S'ADRESSANT AUX COMMERÇANTS, ARTISANS,  
TRAVAILLEURS NON SALARIÉS (TNS) DES ENTREPRISES  
DE MOINS DE 11 SALARIÉS** (*y compris les micro-entreprises*)

➔ *Mode d'emploi : voir page suivante*

**POUR LES PARTICULIERS RÉMUNÉRÉS  
PRINCIPALEMENT PAR LE CESU** (*chèque emploi service universel*)  
**UN ACCOMPAGNEMENT PAR UN DISPOSITIF  
DE MICRO-CRÉDITS EST MIS EN PLACE  
AUPRÈS DU CRÉDIT MUNICIPAL DE BOULOGNE**

➔ *Renseignements et instructions  
auprès du Crédit Municipal : 03 21 10 18 10*



**DES LOYERS DIFFÉRÉS SUR DEMANDE  
POUR LES LOCATAIRES DE LA CAB**

(BÂTIMENTS ET PÉPINIÈRES) pour les mois d'avril, mai et juin.

Il sera alors possible pour les entreprises d'étaler ces versements sur 6 mois ( de juillet à décembre).

➔ *Renseignements et instructions  
auprès du service économique  
de la Communauté d'agglomération du Boulonnais  
Tél. : 03 21 10 36 36*



## FONDS D'URGENCE ÉCONOMIQUE POUR L'AGGLOMÉRATION BOULONNAISE

La **Communauté d'agglomération du Boulonnais** met en place un **fonds d'urgence économique** s'adressant aux commerçants, artisans, travailleurs non salariés (TNS) des entreprises de moins de 11 salariés (y compris les micro-entreprises) afin de les aider à affronter cette période difficile.

Ce fonds d'aide de **300.000 €** sera géré par Initiative Boulogne-sur-Mer et les demandes seront préalablement instruites auprès de la Chambre de Commerce et de l'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et de BGE Littoral Opale.

**Modalités :** Aide à destination des commerçants, artisans, auto-entrepreneurs, ... d'un montant de 1.000€ à 2.000€ (sous réserve d'instruction) versée en une seule fois sous forme d'une avance remboursable à taux zéro (remboursement dans les 12 à 24 mois avec un différé de remboursement de deux mois après la reprise normale de l'activité). Il s'agit d'un prêt d'honneur attribué directement au dirigeant, qu'il s'engage à rembourser.

### CONTACTS

**CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE**  
Tél. : 03 21 46 00 00  
Mail : [covid19@littoralhautsdefrance.cci.fr](mailto:covid19@littoralhautsdefrance.cci.fr)

**CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT**  
Tél. : 06 15 60 29 91  
Mail : [t.dilly@cma-hautsdefrance.fr](mailto:t.dilly@cma-hautsdefrance.fr)

**BGE LITTORAL OPALE**  
Tél. : 03 21 87 98 86  
Mail : [cdruon@bgelittoralopale.com](mailto:cdruon@bgelittoralopale.com)

### UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE



**- Attention l'instruction des dossiers se fait auprès d'UNE SEULE STRUCTURE (CCI ou chambre des métiers ou BGE) merci de ne pas faire instruire votre dossier auprès des trois -**



#### LES MARINS PÊCHEURS, LES MAREYEURS ET TOUTE LA FILIÈRE PÊCHE MOBILISÉS POUR VOUS PERMETTRE DE MANGER DU POISSON BOULONNAIS

En cette période particulière, BOULOGNE-SUR-MER, le 1<sup>er</sup> port de Pêche de France, se mobilise pour assurer un approvisionnement très diversifié en poissons frais pêchés en Manche et Mer du Nord : merlan, maquereau, plie, rouget, Saint-Jacques, raie, calamar...

Ces poissons frais sont transformés à BOULOGNE-SUR-MER, au sein de la filière transformation des produits de la Mer, la 1<sup>re</sup> en Europe. Une filière d'excellence qui fait l'objet d'un agrément par l'autorité de contrôle, l'ANSES, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation.

Au-delà de cette qualité sanitaire exemplaire, le poisson est d'une grande qualité nutritionnelle et source notamment d'oméga 3.

En vente directe à BOULOGNE-SUR-MER, mais également dans tous les rayons de vos magasins alimentaires, privilégions du poisson frais, privilégions du poisson boulonnais !



## UNE GRANDE CAMPAGNE DE PUB EN SOUTIEN À NOS PÊCHEURS ET MAREYEURS !

Afin de venir en aide à la filière produits de la Mer Boulonnaise, la CAB a lancé dans la presse régionale une grande campagne de publicité afin d'inciter les habitants des Hauts-de France à consommer du poisson Boulonnais, du poisson pêché et transformé à Boulogne-sur-Mer.



Photo © Frédéric Briois

## LES MARCHÉS DE NOS COMMUNES, UN MAILLON INDISPENSABLE POUR LES HABITANTS ET LES PRODUCTEURS LOCAUX



Le marché de la place Dalton a su s'adapter aux mesures sanitaires tout comme les boulonnais qui le fréquentent

Dans un premier temps supprimés, puis soumis aux demandes de dérogation auprès des préfets, les marchés alimentaires ont pu reprendre grâce aux demandes appuyées des maires, qui avaient d'ores et déjà mis en place des précautions sanitaires et connaissent le mieux les spécificités de leur territoire.

Le Président de la CAB et Maire de Boulogne avait d'ailleurs alerté sur cette suspension généralisée correspondant plus aux images véhiculées des marchés bondés de grande ville qu'aux réalités de nos marchés boulonnais. Une communication commune avec les maires de Calais, de Dunkerque et d'Arras avaient d'ailleurs été diffusée à la presse régionale. La réouverture des marchés permet aux nombreux habitants, notamment isolés sans moyen de déplacements, d'avoir accès à des produits frais de qualité et participe à pérenniser l'activité de nos producteurs locaux.

A l'image des précautions mises en place sur les marchés Boulonnais, toutes les communes ont adapté leurs dispositifs pour offrir aux habitants les meilleures conditions de sécurité sanitaire :

- Limite du nombre d'exposants
- Contrôle aux entrées et régulation du flux dans le marché
- Affichage des consignes sanitaires à l'entrée du marché
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique
- Espacement strict entre les étals
- Mise en place de barrières pour le respect de la distanciation entre les étals et le client
- Marquage au sol permettant la distance entre chaque client

### LA LISTE DES MARCHÉS DE L'AGGLOMÉRATION AUTORISÉS

- **Boulogne-sur-Mer** : mercredi et samedi matin, place Dalton; dimanche matin, place Vignon et quai Gambetta
- **Le Portel** : mardi et vendredi matin place de l'église
- **Outreau** : lundi et jeudi matin, parking de l'Hôtel de Ville
- **Wimereux** : mardi et vendredi matin, sur la place Albert 1<sup>er</sup>

### LES AUBETTES DU POISSON FRAIS, DU POISSON BOULONNAIS

A l'image des marchés, **les étals de nos pêcheurs restent accessibles sur le port boulonnais**. Les bateaux de pêche peuvent sortir et approvisionner le marché alimentaire local. En cette période particulière, au-delà du soutien à notre filière boulonnaise, manger du poisson frais apporte de réels atouts du point de vue alimentaire et nutritionnel.



Nos entreprises de Capécure ont également su s'organiser. Nombreuses d'entre elles proposent des livraisons sur le territoire pour approvisionner les habitants en produits frais de qualité. **La Communauté d'agglomération du Boulonnais proposera prochainement sur son site internet la liste et les contacts des entreprises proposant ce service.**



## NOS AGENTS DE LA COLLECTE, TOUS LES JOURS SUR LE TERRAIN POUR GARANTIR LA SALUBRITÉ PUBLIQUE

La collecte des déchets a recentré ses activités sur les services essentiels garantissant la salubrité publique de notre agglomération. Mobilisation de toutes les équipes disponibles de collecte des déchets ménagers pour permettre le ramassage des ordures ménagères et du tri (poubelles grises, bleues et jaunes). Les centres de tri poursuivent leurs activités, tant que cela demeure possible et que le maintien des filières de recyclage est assuré.

Pour garantir ces missions essentielles, la CAB a dû adapter le service et suspendre certaines missions non prioritaires en cette période de crise. Ainsi, le verre n'est plus collecté et doit être déposé dans les 250 points d'apport volontaire\*. La déchetterie de St-Martin est fermée tandis que celle de St-Léonard saint Léonard n'est ouverte que pour déposer les déchets verts dont la collecte a été suspendue jusqu'à nouvel ordre.

\* Carte des points d'apport volontaire disponible sur [www.agglo-boulonnais.fr](http://www.agglo-boulonnais.fr)

### PROTÉGEONS NOS AGENTS DE COLLECTE !

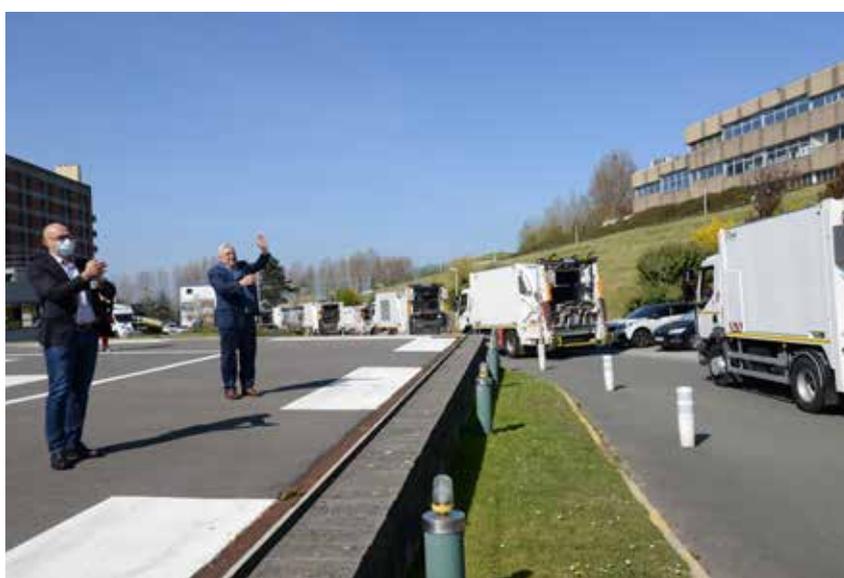
Tous les jours sur le terrain pour assurer le ramassage de vos déchets, pensons à eux, prenons des précautions !

→ NETTOYEZ, DÉSINFECTEZ VOS BACS (poubelles) régulièrement : couvercles et poignées

→ METTEZ CERTAINS DÉCHETS (masques, gants, mouchoirs jetables...) DANS UN SAC FERMÉ et laissez le sac de côté pendant 24h avant de le mettre à l'intérieur de VOTRE POUBELLE GRISE

MERCI POUR EUX !

Toutes les informations et dispositions mises en place sont à retrouver sur notre site [www.agglo-boulonnais.fr](http://www.agglo-boulonnais.fr) et sur notre facebook



Yves MARLIER, Directeur du CHB et Frédéric CUVILLIER, Président de la CAB, saluent les agents venus rendre hommage au personnel hospitalier

## Le bel élan de solidarité de nos agents de la collecte !

Un moment émouvant, un moment de reconnaissance réciproque ce vendredi 10 avril devant l'hôpital entre les agents de la collecte et le personnel du Centre Hospitalier. Tous klaxons sonnants, par une initiative spontanée et personnelle, nos agents de collecte, eux même "sur le front", ont souhaité montrer leur soutien aux soignants mobilisés contre l'épidémie.

Un geste de solidarité que Frédéric Cuvillier, Président de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, a salué chaleureusement, les remerciant à son tour, car tous, avec les agents du centre de tri et de la propreté, œuvrent au quotidien pour maintenir leur mission de salubrité publique au service de la population.

En leur consacrant sa "une", l'Agglorama tient également à les féliciter pour leur engagement au quotidien et en particulier en cette période de crise inédite qui touche le monde entier.

## FACE À LA CRISE, LES SERVICES ESSENTIELS À LA POPULATION S'ADAPTENT



### ➔ ADAPTER LE SERVICE DES TRANSPORTS URBAINS DE L'AGGLOMÉRATION, MARINÉO

Les amplitudes horaires sur la quasi totalité des lignes sont maintenues mais avec **une diminution de la fréquence** sur les réseaux du lundi au samedi. **Le dimanche, le réseau circule aux horaires habituels. L'ensemble des lignes scolaires a été suspendu** jusqu'à la reprise des cours ainsi que certaines lignes (non indispensables). A noter également que **le service du transport de Personnes à Mobilité Réduite est maintenu sur réservation.**

Les lignes A, B1, B2, C, D, E, F, G, H, K, L, N, O, SAD sont maintenues mais les fréquences ont été adaptées. Les lignes I, J, M, Exp1 et Thémio ont été suspendues.

#### Les bonnes pratiques dans le bus :

- Ne se déplacer que si nécessaire. Respecter et suivre les mesures mises en place pour tous et les gestes barrières.
- Être muni de l'attestation de déplacement dérogatoire et/ou justificatif de déplacement
- Les montées et descentes des bus se font UNIQUEMENT par les portes milieux et arrières.
- Laisser les places à proximité des conducteurs libres.
- Les ventes à bord sont suspendues.
- Respecter les distances de sécurité de 1m50 entre voyageurs

#### Nettoyage des bus quotidiennement

Les bus sont nettoyés et pulvérisés avec une solution désinfectante sur base d'alcool "solution virucide", deux fois par jour.



#### Comment acheter son titre de transport ?

La boutique Marineo étant fermée et la vente à bord des bus étant suspendue, nous vous invitons à utiliser les supports sans contact et à acheter vos titres de transport chez les partenaires Points Pass Pass ou directement en ligne sur le site internet de Marineo

Toutes les informations utiles sont sur : [www.marineo.fr](http://www.marineo.fr) et sur la page Facebook officielle : [MarineoBusOfficiel](https://www.facebook.com/MarineoBusOfficiel) ou par téléphone au : 03 21 91 95 06 du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30

## → GARANTIR LA CONTINUITÉ DU SERVICE DE FOURRIÈRE ANIMALE

Il est essentiel de garantir la continuité du service pour l'accueil et la restitution des animaux errants ou placés sur décision administrative. Nos agents sont mobilisés pour prendre soin des animaux et **poursuivre dans la mesure du possible les placements en adoption auprès des associations agréées.**

## → ASSURER LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Compétence de l'agglomération, le service assure un contact permanent avec le délégataire, **procède aux interventions en cas d'urgence** et assure **un contrôle exigeant de la qualité de l'eau** pour les habitants.



Photo © AdobeStock-siewwy84

## → POURSUIVRE L'INSTRUCTION DES DOSSIERS EN MATIÈRE D'URBANISME

**Un accueil spécifique** a été mis en place à la CAB, permettant aux usagers de disposer d'une continuité du service. Les dossiers déposés avant le confinement ont été instruits et ceux déposés après vont être traités au fur et à mesure. Néanmoins, le gouvernement a pris deux ordonnances concernant les délais d'instruction. **Ils seront donc suspendus jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire soit le 24 mai 2020.**

Les dossiers seront donc traités dans la mesure du possible mais tous les délais inhérents à l'instruction des dossiers sont suspendus jusqu'au 24 mai :

- Délais de réponses des services extérieurs consultés
- Délai d'envoi du courrier informant du caractère incomplet du dossier déposé
- Délai pour compléter le dossier auprès de la commune
- Consultation d'instruction de la demande
- Délai de recours (gracieux et contentieux)

Pour vos questions, appelez impérativement les communes qui restent guichet d'accueil unique.

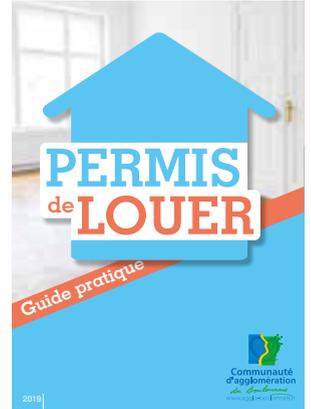
## → GARANTIR LES SERVICES À L'HABITAT

### Pour les demandes de logements sociaux

Vous êtes vivement invité à utiliser le site **www.demande-logement-social.gouv.fr** pour déposer ou renouveler vos demandes de logement social. Pour les personnes qui effectuent leur renouvellement de demande de logement social en guichet (bailleurs, communes) et qui ne pourront les déposer dans les temps en raison de leur fermeture, sachez qu'un délai supplémentaire de 3 mois est accordé pour tous les renouvellements. Votre demande ne sera pas radiée. **Renseignements par mail à logement-social@agglomeration-boulonnais.fr ou au 03 21 10 36 36**

### Pour le permis de louer

Pour les dossiers déjà déposés, le délai d'instruction par la CAB est gelé et reprendra à une date définie par ordonnance. Les propriétaires bailleurs ayant déposé un dossier avant le confinement et pour lesquels la visite n'a pas encore été faite, seront contactés personnellement pour faire le point de situation. Les propriétaires bailleurs qui ont l'intention de louer une première fois leur logement ou le relouer dans plusieurs semaines ou mois, sont invités à décaler si possible le dépôt du dossier après le confinement.



### Pour le Programme d'Intérêt Général (PIG)

Ce dispositif vise à accompagner les propriétaires occupants et bailleurs du parc privé souhaitant réaliser des travaux dans leur logement. En appui de la CAB, l'accompagnement est assuré par l'équipe dédiée Citémétrie. Le suivi du dispositif est assuré pendant la durée du confinement pour les dossiers ayant déjà fait l'objet d'une visite. A l'issue de cette période, les visites de logement reprendront dès lors que les règles sanitaires pourront être respectées. Si vous avez un projet de rénovation de votre logement, vous pouvez vous inscrire sur le site [monprojet.anah.gouv.fr](http://monprojet.anah.gouv.fr) ou contacter l'opérateur Citémétrie au **03 21 91 86 00**.

## → ASSURER LE SERVICE PUBLIC DU FUNÉRAIRE PFI DU BOULONNAIS

Les PFI du Boulonnais continuent d'organiser des obsèques. Toutefois les cérémonies ainsi que les visites auprès des défunts se font désormais dans la plus stricte intimité familiale pour prendre en compte les restrictions de rassemblement.

### Le Service des Pompes Funèbres

Au 84 avenue John Kennedy à Boulogne-sur-Mer, une permanence physique est assurée au quotidien par un conseiller funéraire, et les services administratifs placés en télétravail. Les conseillers vous accompagnent à distance par téléphone et par mail. Les rendez-vous sont assurés mais limités à 2 personnes. Les visites en salon funéraire sont toujours possibles mais limitées, pas plus de 3 personnes en même temps par salon et dans le respect des gestes barrières.

Concernant les condoléances, il n'est plus possible de déposer de registres mais il reste possible d'adresser vos condoléances en ligne sur le site des PFI : **www.pfiduboulonnais.fr**.

Les Pompes Funèbres Intercommunales du Boulonnais vous offrent le service InMemori, espace en ligne privé permettant de transmettre rapidement les informations sur les obsèques à tout l'entourage. La famille, les amis et les proches pourront également déposer sur l'espace un message de condoléances, un souvenir ou une photo.

L'accompagnement au cimetière est toujours possible mais limité à la famille proche (20 personnes). Un recueillement civil ou religieux peut y être réalisé.

### Le Crématorium Le Rivage

Les cérémonies d'hommage sont maintenues au Crématorium Le Rivage à Saint Martin Boulogne, dans la limite de 20 personnes maximum. La grande salle des Hommages a été aménagée pour tenir compte des mesures de distanciation. Les remises d'urnes sont faites uniquement aux opérateurs funéraires pour ne pas faire revenir les familles au crématorium. Les crémations sont possibles du lundi au samedi, et le crématorium permet le dépôt de l'urne, le temps du confinement, sans frais. A noter que très prochainement et gratuitement les familles auront accès aux cérémonies d'hommage filmées via un lien sécurisé.



## INITIATIVES, SOLIDARITÉS... UNE AGGLO UNIE ET INGÉNIEUSE !

**A l'initiative des communes, des associations, des habitants eux-mêmes, la crise que nous traversons démontre combien les Boulonnais font preuve de solidarité et de responsabilité dans l'épreuve ! Une image réconfortante en cette période difficile pour chacune et chacun !**



### UNE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

A l'initiative du Président, Frédéric Cuvillier, **une cellule de coordination avec les 22 maires de l'agglomération** a été mise en place. Dans le respect des mesures barrières, cette cellule se réunit chaque semaine afin de coordonner et d'harmoniser les mesures à mettre en œuvre sur le territoire et d'échanger sur les problématiques communes.

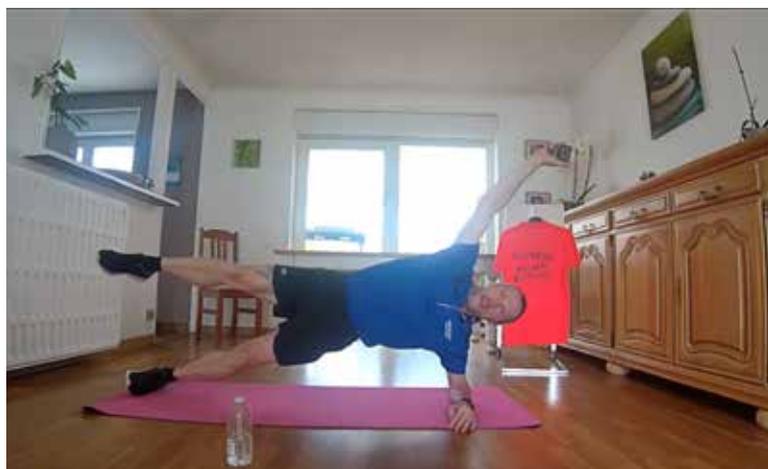
### METTONS DE LA COULEUR À NOS BALCONS

Belle initiative lancée par le Maire de Boulogne-sur-Mer, **"Mettons de la couleur à nos balcons"** propose aux habitants de mettre un morceau de tissu coloré aux fenêtres et balcons comme signe de reconnaissance à tous ceux qui luttent en première ligne contre l'épidémie.



### BOUGER CHEZ VOUS

Le service des sports de la ville d'**Outreau** a lancé **"les minutes sportives"**. Sur facebook, chaque jour des exercices sont proposés aux habitants afin de garder la forme pendant cette période de confinement.



### LES COUTURIÈRES ENGAGÉES CONTRE L'ÉPIDÉMIE

De nombreuses couturières se sont mobilisées pour participer à la fabrication des premiers masques en tissus commandés pour le territoire Boulonnais. D'autres commandes sont en cours, et dans les semaines à venir, l'aide de ces bénévoles sera particulièrement nécessaire pour assembler ces masques. **Bravo !** Informations auprès de la mairie de votre commune. (voir également notre article sur les masques Garridou page 4)

### LA MINUTE PATRIMOINE

La Ville de Boulogne, son musée, ses services culturels, patrimoine et archéologie présentent chaque jour sur le site des séquences permettant de **partir à la découverte du passé, de l'histoire Boulonnaise**. Du secret de la sculpture des Angelots de la fontaine du génie, en passant par l'histoire du Camp de la Flotte romaine, ou par la diffusion d'un tuto créatif pour s'essayer à la peinture en créant un "portrait de famille" ..., il y en a pour tous les goûts et tous les âges ! Un bon moyen de s'évader et de profiter de cette période de confinement pour se cultiver.



Scène d'accostage dans le port de Boulogne (19e s.)  
Vue d'artiste (Benoit Clarys 2019)

### PÂQUES, UN PEU DE DOUCEUR POUR NOS SOIGNANTS

Pour permettre un peu de douceur en ces périodes difficiles, **l'Office de Tourisme du Boulonnais Côte d'Opale** s'est associé au **chocolatier Beussent Lachelle** afin d'offrir aux personnels soignants du Centre Hospitalier et de la Clinique quelques douceurs chocolatées à l'occasion des fêtes de Pâques.





## NOS AÎNÉS ONT DU TALENT

A l'initiative du CCAS Boulonnais ces moments musicaux apportent joie et bonheur à nos aînés pendant cette période de confinement. A leurs balcons, en chanson, **nos aînés reprennent leurs tubes préférés** avec talent et enthousiasme !

## UNE CHASSE À L'ŒUF NUMÉRIQUE

À **Outreau**, les enfants et leurs familles ont pu participer à un véritable chasse à l'œuf de Pâques en mode numérique ! La ville a posté chaque jour quelques énigmes à destination des enfants, qui une fois le confinement terminé, seront récompensés.



## REMÈDE CONTRE LA MOROSITÉ...

Vous aimez les **énigmes et les devinettes** ? la ville de **Saint-Martin-Boulogne** diffuse chaque jour dans une rubrique intitulée "remède contre la Morosité" des énigmes sur la ville, le patrimoine, l'histoire de Saint-Martin.

## CONCOURS BD À WIMILLE

Pour les jeunes et pour animer les temps de vacances, **des concours BD et de mascotte sont proposés**. Les meilleurs créatifs seront jugés par un jury composé d'élus et du personnel communal. De jolis lots (casque JBL sans fil, BD, manga, cahier de coloriage) récompenseront les trois premiers de chaque catégorie. Sympa. Non ?

## BAINCTHUN ADOUCIT LES MŒURS...

Pour les musiciennes et musiciens qui le souhaitent, **7 guitares pourront être prêtées** qui leur permettront, s'ils n'en disposent pas déjà, de jouer ou de s'accompagner en suivant par exemple les nombreux cours gratuits diffusés actuellement sur Internet (inscriptions en appelant la Mairie de Baincthun).

## LES VIKINGS PORTELOIS SOLIDAIRES

L'association porteloise en partenariat avec la boulangerie Brossié a livré des tartes aux résidents du foyer Léon Gournay. Une belle initiative reconduite à l'hôpital et à la clinique, auprès des infirmiers et infirmières du Portel ainsi qu'à la Résidence les Mouettes à Outreau.



## VIOLENCE CONJUGALES : DES NUMÉROS UTILES

Le confinement pouvant entraîner au sein des familles des tensions prétextes aux **violences conjugales**, nous vous donnons les numéros de téléphone à appeler si vous êtes témoin ou victime de violences :

### NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE (protection - secours) :

- 112** : Numéro d'urgence européen gratuit pour victimes ou témoins d'un accident
- 114** : Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes (fax ou sms)
- 17** : Numéro d'urgence gratuit pour contacter directement la **Police** ou la **Gendarmerie** pour intervention immédiate
- 18** : Numéro d'urgence gratuit pour contacter directement les **Sapeurs-Pompiers** pour une situation de péril ou un accident.
- 15** : Numéro d'urgence gratuit pour contacter directement le Service d'Aide Médical d'Urgence (**SAMU**) pour une détresse vitale.
- 115** : SAMU Social

### NUMÉROS D'ÉCOUTE NATIONAUX GRATUITS :

- 3919** : **Numéro national d'écoute** anonyme destiné aux victimes de violences conjugales
- 0 800 05 95 95** : **SOS Viols Femmes Informations**, numéro d'écoute anonyme
- 119** : **"Allo enfance en danger"** dédié à la prévention des enfants en dangers ou en risque de l'être
- 3920** : **"Non au harcèlement"** pour les victimes ou les témoins de harcèlement

## HORAIRES ADAPTÉS POUR LES BUREAUX DE POSTE

Si les bureaux de Poste restent ouverts, leurs horaires d'ouverture ont été adaptés :

- **BOULOGNE-SUR-MER** :
  - **Boulogne Principal** (place Frédéric Sauvage) : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h. Samedi de 10h à 12h
  - **Boulogne Chemin Vert** : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h
- **LE PORTEL** : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h. Samedi de 10h à 12h.
- **EQUIHEN-PLAGE** : mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
- **OUTREAU** : du lundi au samedi de 9h à 12h
- **SAINT-MARTIN BOULOGNE** : lundi et jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h
- **WIMEREUX** : mardi et jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h



Photo@AdobeStock-OceanProd

## NAUSICAÁ GARDE LE CONTACT AVEC LE PUBLIC

**S'il demeure fermé au public, le Centre National de la Mer, Nausicaá, garde le lien avec son public en multipliant les initiatives sur les réseaux sociaux.**

Avec son programme "Destination Océan", il poursuit ses actions de sensibilisation au monde marin en diffusant différents posts thématiques. Les "en direct" nous font découvrir, comme vous l'aurez deviné "en direct" les différentes espèces peuplant ses aquariums. Nous n'avons jamais été aussi proche de ce monde animal grâce à l'action des soigneurs qui nous font partager et découvrir l'envers du décor. On peut même observer le brossage de dents en direct de Fridolin le morse... ou s'émerveiller et se détendre devant la vidéo des méduses dorées....

### LES MANCHOTS DÉCOUVRENT LEURS VOISINS !



Plus original : Nausicaá a proposé aux manchots et à l'iguane une petite visite privée du bâtiment pour faire connaissance avec leurs colocataires ! Succès garanti pour **la vidéo qui montre la déambulation de Opale et Amenzi les manchots.**

Les posts "Nausi'kids", comme son nom l'indique sont destinés aux enfants afin de leur faire découvrir le monde marin grâce à des activités ludiques et enrichissantes. C'est le service médiation et éducation qui se charge de concocter différents jeux, défis et animations pour le plus grand bonheur de nos enfants ! On peut ainsi partir à la découverte des raies grâce à la fabrication d'une cocotte en papier instructive, ou se laisser tenter par notre gourmandise en réalisant le défi "gâteau en forme de poisson", des jeux sont également téléchargeables pour jouer en famille !



"La Selec" quant à elle permet de nous conseiller sur différents films et documentaires "coups de cœur" à découvrir sur la beauté et la préservation de notre planète bleue. Comme "l'Odysée" de Jérôme Salle qui retrace le parcours de Jacques-Yves Cousteau dans l'exploration et la connaissance des océans ou encore "Mission blue" de Robert Nixon qui suit l'océanographe dans son combat pour protéger les océans.... Et bien d'autres productions sont mises en valeur sur cette page Facebook. Bref, une très belle initiative du Centre National de la Mer pour continuer à nous émerveiller, nous sensibiliser mais aussi nous évader en famille !

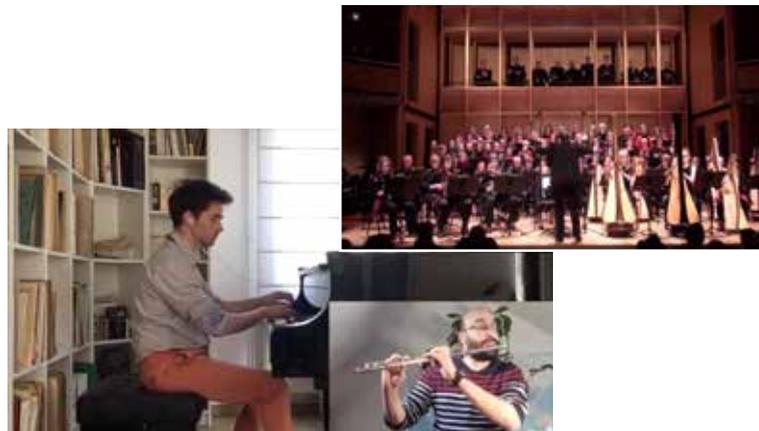
**Facebook : NausicaaCNM**

## L'ACTION CULTURELLE S'ADAPTE AUSSI FACE A LA CRISE

**Comme toute activité, la culture aussi subit les conséquences de cette crise sanitaire liée au covid-19. Des spectacles sont ainsi annulés, mais les structures s'adaptent à l'image du Conservatoire du Boulonnais dont les enseignants maintiennent un lien pédagogique avec les élèves pour la continuité de leur formation.**

Le Conservatoire propose de belles évasions musicales grâce à des **concerts confinés diffusés sur les réseaux sociaux** de l'agglo. Vous pourrez ainsi apprécier la magnifique interprétation de Debussy par Ludovic LELARD, professeur de piano et Florent PY, professeur de flûte ou encore celle "originale" de El Colibri de Julio Sagreras interprétée par le professeur de guitare, Eric PAQUE, mais aussi des rediffusions de concerts, comme celui de HarpAccChoeurs, des mini-opéras de Tailleferre....

Régulièrement des vidéos du Conservatoire seront postées sur les réseaux sociaux à retrouver sur le facebook de la Communauté d'agglomération du Boulonnais.



Le programme "L'enfance de l'art" qui permet la découverte du monde artistique dès le plus jeune âge grâce à l'intervention d'artistes dans les écoles de l'agglo a dû également être adapté. Deux artistes en résidence ont pu poursuivre cette démarche, comme Claire PAYEMENT, musicienne et Marine GIACOMI, graphiste illustratrice, qui transmettent et font découvrir aux artistes en herbe leur passion ... à distance.

A noter que le **Printemps de la Danse** qui devait débiter le 27 mars a également subi les conséquences de cette crise et n'a donc pas pu émerveiller le public boulonnais. Mais deux spectacles "Wild" et "Tzigane" seront reportés selon des modalités à l'étude. Pour les personnes ayant acheté leurs billets, sachez qu'un remboursement sera possible uniquement à l'issue du confinement étant donné la fermeture actuelle des points de vente sur présentation du billet. Les personnes ayant acheté des billets en ligne seront informées par mails des modalités de remboursement. Pour toute demande complémentaire, contactez le 03 21 10 36 35.

## PRIVÉ D'HÉLICÉA, GARDEZ LA FORME !



Le **complexe sportif Hélicéa** a fermé ses portes en raison de la crise mais le complexe met à votre disposition via le réseau social Facebook, un coach sportif qui anime des séances de réveil tonique, de zumba ou même de quizz musical pour une détente après l'effort ! Si vous souhaitez vous mettre au sport ou compléter votre entraînement quotidien, vous savez ce qu'il vous reste à faire !

**Facebook : Hélicéa Piscine / Patinoire**

## LES MAIRIES DE LA CAB : AU PLUS PRÈS DE LEURS HABITANTS

**Dans l'agglomération boulonnaise, les municipalités s'adaptent aussi à la crise sanitaire. En créant des permanences téléphoniques et en proposant parfois des services comme le portage des courses, elles font preuve d'initiatives et de réactivité.**

### BAINCTHUN

- **Portage à domicile des courses** en partenariat avec les commerçants de la commune :
  - **Magasin VIVAL**, M. DUMAINE : livraison de vos courses quel que soit le montant (03 21 10 40 25)
  - **Boucherie LADANT**, livraison à partir de 20 euros d'achats (07 60 83 34 38)
  - **Boulangerie ROBACHE** : livraisons les lundis, jeudis et samedis (03 21 92 03 45)
  - **Maraîcher FOURCROY** : livraison à partir de 20 euros d'achats. Pour 20 euros votre maraîcher vous propose un panier tout préparé. (03 21 30 38 38)
  - **Brasserie du Centre** ainsi que **Brasseurs des Terres d'Opale** proposent également la livraison à domicile (Brasserie du Centre : 03 21 83 33 20 - Brasseurs des Terres d'Opale : 07 70 30 46 87)
- Vous pouvez également en cas de nécessité faire apporter chez vous sur simple demande **les médicaments** dont vous avez absolument besoin par les pharmacies locales
- **Des activités pour les habitants :**
  - Pour les musiciennes et musiciens qui le souhaitent, **7 guitares** pourront être prêtées qui leur permettront, s'ils n'en disposent pas déjà, de jouer ou de s'accompagner en suivant par exemple les nombreux cours gratuits diffusés actuellement sur Internet (inscriptions en appelant la Mairie).
  - Pour toutes celles et ceux soucieux d'activité physique à domicile, **3 séances de mise en forme** par semaine seront proposées en vidéo sur le site de la commune à partir du 15 avril prochain par Alain NORMANT, conseiller municipal, éducateur sportif de métier ( <http://www.baincthun.fr> . Rubrique Mes loisirs / Rester en forme chez soi).

### CONDETTE

- **Permanence le matin à la mairie et accueil téléphonique l'après-midi** pour répondre aux besoins des habitants de la commune.
- **Portage des repas et service d'aide à domicile** maintenu permettant également de garder un lien avec les personnes âgées de la commune.

### CONTEVILLE

- La collecte des déchets verts est suspendue mais un **ramassage du gazon** (uniquement) est organisé le vendredi après-midi.
- Les commerçants du **marché du bocage** du vendredi après-midi font des **livraisons à domicile** et les habitants peuvent commander leurs produits.
- **La mairie est en contact régulier avec les aînés** de la commune pour tout besoin de services éventuels pendant cette période.

### HESDIN-L'ABBÉ

- **Permanence téléphonique** est assurée chaque jour, de même qu'une réponse immédiate à la messagerie - N° à contacter : 03 21 83 57 82 (également pour le CCAS)  
En fonction des appels, une aide à domicile pourrait être assurée par les élus du CCAS (mise en rapport avec le commerce local COCCI MARKET qui assume 24h/24 la livraison à domicile )

### ISQUES

- **Permanence téléphonique** de 10h à 12h et rendez-vous sur demande.
- **Accompagnement des personnes âgées et isolées** par un contact deux fois par semaine et une aide en cas de besoin ( courses..)
- **Création d'une page facebook : Mairie de Isques** qui délivre aux habitants les informations utiles en cette période délicate.
- Mise en place d'**activités pour les enfants** avec concours de dessins et de bandes dessinées.



### BOULOGNE SUR MER

- **Une cellule téléphonique a été mise en place au 03 21 87 80 80**
- **Un document complet reprenant les mesures et dispositifs** est disponible sur le site de la ville de Boulogne-sur-Mer.

COVID-19  
**CORONAVIRUS**

Les services de la  
Ville de Boulogne-sur-Mer  
vous reçoivent  
**UNIQUEMENT  
SUR RENDEZ-VOUS**  
pour des dossiers **URGENTS**

INFORMATIONS ET PRISES DE RENDEZ-VOUS  
**03 21 87 80 80**  
DE 8 HEURES À 22 HEURES DU LUNDI AU DIMANCHE  
[accueil@ville-boulogne-sur-mer.fr](mailto:accueil@ville-boulogne-sur-mer.fr)

Suivez nos informations en temps réel

#### COVID-19 GESTION DE CRISE ACTIONS ET COORDINATION AU SERVICE DES HABITANTS Point au 15 avril 2020



Dans un contexte de crise sanitaire inédite, le Maire de Boulogne et Président de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, a mis en place dès le confinement de la population une organisation de crise des services municipaux et intercommunaux. Cette organisation nécessite un engagement quotidien et de la réactivité dans la prise de décisions.  
Le fonctionnement des structures a donc été entièrement réaménagé et de nombreuses initiatives ont été lancées pour répondre au mieux aux besoins des Boulonnais.

#### VILLE DE BOULOGNE

##### » BUREAU DU MAIRE - CELLULE DE CRISE

- **Echanges réguliers de M. le Maire avec le Ministre DENORMANDIE** sur les difficultés économiques, sociales du confinement, sur les problématiques d'attribution de logement, de continuité de service des prestataires pour assurer l'entretien et la présence dans les bâtiments, de la Poste, de la problématique de l'éducation des jeunes et des réflexions pour aider ces jeunes notamment dans le cadre des cités Educatives
- Réunion téléphonique avec le **Directeur de l'Académie de l'Éducation Nationale** sur la rentrée 2020/2021
- **Echanges permanents avec le commissariat** sur les incidences du confinement sur le territoire
- **Echanges quotidiens avec le directeur du Centre Hospitalier** de Boulogne-sur-Mer et mise en place d'une cellule communication : 1<sup>ère</sup> conférence de presse le vendredi 3 avril par Frédéric Cuvillier, Yves Martier Directeur et Eric Fodzo, Président de la CME
- **Recherche active de matériel pour les soignants : masques, surblouses,**
- **Recherche de matériel pour les services en contact du public :** solution hydroalcoolique
- Intervention auprès de la sous-préfecture pour obtenir la possibilité de **niveler la plage pour éviter que la jetée Nord Est ne se fragilise** et éviter l'ensablement du chenal (dans un premier temps demande refusée)
- **prise d'arrêtés nécessaires :** fermeture parcs et jardins et aires de jeux, autorisation d'accès aux jardins familiaux...
- **Demande de dérogation pour l'ouverture des Aubettes et marchés alimentaires :** le préfet a pris la position de refuser sur le département tous les marchés. - Intervention du Maire auprès du Préfet, nombreux échanges avec les maires de Calais, d'Aras, pour solliciter le maintien des marchés alimentaires, autorisation que nous avons finalement obtenu le vendredi à 19 heures pour le marché du samedi matin. Mise en place par la ville d'un dispositif d'ampleur de prévention et protection des clients des marchés / barrières, marquage, mise à disposition de gel, comptage, contrôles...
- **Don au Centre Hospitalier du service archéologie** de la ville de Boulogne-sur-Mer de 100 combinaisons



## LE PORTEL

- **Une permanence téléphonique** est assurée par le Pôle Famille et l'État Civil. Des rendez-vous peuvent être programmés pour répondre aux urgences.
- **Le Centre Social Espace Carnot** reste en contact avec les habitants via les réseaux sociaux en proposant de nombreuses activités ludiques, n'hésitez pas à suivre la page facebook : Centre Social Espace Carnot.
- **L'Épicerie sociale reste ouverte** pour accueillir les bénéficiaires.
- Les éducatrices du **Programme de Réussite Educatif** assurent l'écoute et l'aide aux familles par contact téléphonique, n'hésitez pas à contacter votre référente en cas de besoin.
- **Le portage des repas** pour nos seniors est maintenu.
- **La Médiathèque** vous propose chaque jour de nombreuses visites virtuelles et activités à réaliser seuls ou en famille sur sa page facebook Médiathèque Le Portel. Vous pouvez également consulter la médiathèque numérique sur <https://mediatheque.pasdecals.fr/>

## SAINT-ÉTIENNE-AU-MONT

- **Portage de repas à domicile maintenu et distribution de courses aux personnes isolées et vulnérables** sur demande.
- **Ouverture de l'agence postale communale du 4 au 11 mai** pour les retraits d'argent suite au versement des pensions et des allocations : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h et mercredi matin : 9h à midi.

## SAINT-LÉONARD

- **Permanence téléphonique** du lundi au Vendredi de 8h à 12h avec transfert d'appel l'après-midi et accueil sur rendez-vous pour les urgences
- **Le service d'aide à domicile** est maintenu. Portage de repas à domicile assuré du lundi au Vendredi. Mise en place d'une aide pour les courses alimentaires et la pharmacie.

## WIMILLE

- **Plus de 69 ans, besoin d'un appui ?** Dans cette période de crise sanitaire, la mairie reste active. Si dans votre entourage ou dans votre quartier, une personne âgée ou isolée a besoin d'un appui courses urgentes, pharmacie, soutien ...), vous pouvez contacter le 03 21 32 02 76 ou par e-mail : [contact@mairie-wimille.fr](mailto:contact@mairie-wimille.fr). Un registre est mis en place pour une meilleure coordination. En lien direct avec le CCAS et la ville, le service de livraison de repas à domicile pour les wimillois de plus de 69 ans fonctionne toujours. (contact : Yanni'Cuisine au 06 32 98 94 92)

Cette liste des communes est non exhaustive. Toutes les informations de vos communes ne sont pas reprises ici, n'hésitez pas à contacter vos mairies qui toutes, en cette période difficile, mettent en place des activités et dispositifs pour vous accompagner.

## VOTRE MAIRIE, À VOTRE ÉCOUTE

**BAINCTHUN** → 03 21 10 08 50 ou 03 21 10 08 52 (de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h). En dehors de ces horaires, et en cas d'urgence appelez le 06 30 48 74 76.

**BOULOGNE-SUR-MER** → 03 21 87 80 80

**CONDETTE** → 03 21 32 88 88 (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30) - Mairie fermée au public, possibilité de RDV en mairie si urgence.

**CONTEVILLE-LEZ-BOULOGNE** → 03 21 83 38 11 - Mairie ouverte tous les matins sur rendez-vous)

**DANNES** → 03 21 99 95 95 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et samedi de 9h à 12h) - Mairie fermée au public, possibilité de RDV en mairie si urgence.

**ECHINGHEN** → 03 21 91 17 67

**EQUIHEN-PLAGE** → 03 21 99 05 43 (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h15) - Mairie fermée au public, possibilité de RDV si urgence.

**HESDIGNEUL-LES-BOULOGNE** → 03 21 83 58 06 (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h - mercredi de 8h à 12h et de 14h à 17h) - Mairie fermée au public, possibilité de RDV si urgence.

**HESDIN-L'ABBÉ** → 03 21 83 57 82 (du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 et les vendredis de 9h à 12h) - Mairie fermée au public, possibilité de RDV si urgence.

**ISQUES** → 03 21 91 00 82 (du lundi au vendredi de 8h à 12h) - Mairie fermée au public, possibilité de RDV si urgence.

**LA CAPELLE-LES-BOULOGNE** → 03 21 10 26 00 (lundi de 13h30 à 17h - mardi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h - mercredi et samedi de 9h à 12h - et le vendredi de 14h à 17h) - Mairie fermée au public, possibilité de RDV si urgence.

**LE PORTEL** → 03 21 87 73 73 (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h) - Mairie fermée au public, possibilité de RDV si urgence.

**NESLES** → 03 21 83 91 66 et mail [mairie-nesles@orange.fr](mailto:mairie-nesles@orange.fr) - Mairie fermée au public, possibilité de RDV si urgence.

**NEUFCHÂTEL-HARDELLOT** → 03 21 99 94 94 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h) - Mairie fermée au public, possibilité de RDV si urgence.

**OUTREAU** → 03 21 99 07 77 (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h45 à 17h30) - Mairie fermée au public, possibilité de RDV si urgence.

**PERNES-LES-BOULOGNE** → 03 21 83 31 20 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h) - Mairie fermée au public, possibilité de RDV si urgence.

**PITTEFAUX** → 03 21 87 27 21

**SAINT-ETIENNE-AU-MONT** → 03 21 87 32 96 (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h)

**SAINT-LÉONARD** → 03 21 92 21 00

**SAINT-MARTIN-BOULOGNE** → 03 21 32 84 84 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30) - Mairie fermée au public, possibilité de RDV si urgence.

**WIMEREUX** → 03 21 99 85 85 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h) - Mairie fermée au public, possibilité de RDV si urgence.

**WIMILLE** → 03 21 32 02 76 (du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 17h30) - Mairie fermée au public, possibilité de RDV si urgence.



Photo©AdobeStock-Chinnarach

# Coronavirus COVID-19 INFORMATIONS



Communauté  
d'agglomération  
du Boulonnais  
www.agglo-boulonnais.fr

La Communauté d'agglomération  
du Boulonnais a adapté  
le fonctionnement de ses services.

L'accueil dans les services se fait  
uniquement sur rendez-vous,  
pour les dossiers urgents.

Une permanence d'accueil  
est disponible au **03 21 10 36 36**  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 13h45 à 17h30.

Toutes les informations et dispositions  
mises en place sont à retrouver sur notre site  
[www.agglo-boulonnais.fr](http://www.agglo-boulonnais.fr) et sur notre facebook

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Santé  
publique  
France

COVID-19

## CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Lavez-vous très régulièrement  
les mains



Toussez ou éternuez  
dans votre coude



Utilisez un mouchoir  
à usage unique et jetez-le



SI VOUS ÊTES MALADE  
Portez un masque  
chirurgical jetable



Vous avez des questions  
sur le coronavirus ?

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](http://GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS)

**0 800 130 000**  
(appel gratuit)

## MISE EN PLACE D'UN DÉPÔT DE DÉCHETS VERTS À LA DÉCHETTERIE DE SAINT-LÉONARD

La déchetterie de Saint-Léonard a été spécialement réaménagée pour accueillir les usagers **uniquement pour le dépôt des déchets verts**. Elle accueillera les usagers **à partir du vendredi 24 avril 2020** selon les horaires habituels : du lundi au samedi de 7h45 à 18h45 et le dimanche matin de 8h à 11h45. **La déchetterie de Saint-Martin-Boulogne demeure fermée**. D'autre part **des bennes pour déchets verts seront installées** sur les communes de Boulogne-sur-Mer, Wimereux, Wimille, Dannes et Equihen-Plage. Renseignements auprès de votre mairie dans les prochains jours.

Des conditions sont toutefois à respecter pour déposer vos déchets verts :

- **Être un habitant non professionnel d'une des 22 communes de la CAB**
- Se munir d'un **justificatif de domicile** et d'une **pièce d'identité** à présenter à l'entrée sans ouvrir la vitre de son véhicule<sup>(1)</sup>
- **Rester dans le véhicule** et attendre l'autorisation d'entrer sur le site (le nombre de visiteurs admis simultanément sur le site sera régulé par le gardien à l'entrée)
- **Déposer UNIQUEMENT des déchets végétaux** au point de dépôt de 1 à 10 indiqué par l'agent. Tout autre déchet sera refusé
- **Une seule personne** est autorisée à descendre du véhicule
- Utiliser **ses propres moyens de déchargement** et nettoyage (fourches, balais...)
- **Respecter la propreté du site** et ne rien déposer sur site (gants, masques, sacs...)
- **Limiter au maximum votre présence** sur la déchetterie
- **Ne pas discuter** avec les autres usagers
- **Respecter la distanciation sociale** : minimum 1 mètre<sup>(2)</sup>

(1) Cocher la case "déplacement pour effectuer des achats de première nécessité" sur l'attestation de déplacement dérogatoire

(2) il est conseillé de se laver les mains ou utiliser une solution hydro alcoolique avant et après votre passage sur site





**un peu de hauteur...**

LE BOULONNAIS VU DU CIEL

- Photo Philippe LECOCCO Opale Aéro Images -

**LE PORTEL, OUTREAU  
& BOULOGNE-SUR-MER**





Photo CAB-Frédéric BRIOIS

## LES MARINS PÊCHEURS, LES MAREYEURS ET TOUTE LA FILIÈRE PÊCHE MOBILISÉS POUR VOUS PERMETTRE DE MANGER DU POISSON BOULONNAIS

En cette période particulière, BOULOGNE-SUR-MER, le 1<sup>er</sup> port de Pêche de France, se mobilise pour assurer un approvisionnement très diversifié en poissons frais pêchés en Manche et Mer du Nord : merlan, maquereau, plie, rouget, Saint-Jacques, raie, calamar...

Ces poissons frais sont transformés à BOULOGNE-SUR-MER, au sein de la filière transformation des produits de la Mer, la 1<sup>ère</sup> en Europe. Une filière d'excellence qui fait l'objet d'un agrément par l'autorité de contrôle, l'ANSES, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation.

Au-delà de cette qualité sanitaire exemplaire, le poisson est d'une grande qualité nutritionnelle et source notamment d'oméga 3.

En vente directe à BOULOGNE-SUR-MER, mais également dans tous les rayons de vos magasins alimentaires, privilégions du poisson frais, privilégions du poisson boulonnais !



**Communauté  
d'agglomération**  
*du Boulonnais*  
[www.agglo-boulonnais.fr](http://www.agglo-boulonnais.fr)

